

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 70-46/S8G/CG approuvant et rendant exécutoire le budget 1970 de l'Office de Développement du Tourisme .

n° 70-46/S8G/CG

Ministère
MINISTERE DE L'INFORMATION ET DU TOURISME

Date de publication
14 janvier 1970

Numéro JO
n° 2 du 24/01/1970

Date du numéro
24 janvier 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvé et rendu exécutoire le budget de l'exercice 1970 de l'Office de Développement du Tourisme s'élevaht en recettes et en dépenses à dix millions de francs pour la séction ordinaire, et.en recettes et en dépenses à cinq millions trois cent cinquante mille francs pour la section extraordinaire.